

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA FERMETURE DE L'AMBASSADE DU CANADA À BEYROUTH— LE PAYS ASSURANT LES SERVICES CONSULAIRES

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, s'il peut m'accorder son attention. Si l'on considère que les nouvelles rumeurs sur le départ du personnel de l'ambassade du Canada à Beyrouth sont exactes, le ministre peut-il dire si c'est lui qui a ordonné la fermeture de l'ambassade à Beyrouth ou si c'est le chargé d'affaires qui en a décidé ainsi de son propre chef. Dans ce dernier cas, le ministre connaît sûrement les motifs de cette fermeture parce que je viens de penser que tant qu'il y a des Canadiens dans cette région, il faudrait maintenir la mission.

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, le chargé d'affaires, M. Sullivan, et moi-même avons convenu qu'il fallait à ce moment-ci rappeler le personnel de l'ambassade. En fait, j'avais à un moment donné précisé dans mes directives que cette décision serait laissée à sa discrétion après évaluation de la situation. J'ai par la suite estimé que je devais donner directement une directive en ce sens, ce dont le chargé d'affaires a convenu.

Le rappel temporaire du personnel est justifié, car, vu la détérioration de la situation politique, l'ambassade ne pouvait plus remplir ses fonctions. L'ambassade avait virtuellement cessé de fonctionner, et la vie du personnel de l'ambassade était en danger. Il m'a semblé inutile de les garder dans la région, puis qu'ils ne pouvaient plus faire quoi que ce soit.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Le ministre dira-t-il alors quelles dispositions ont été prises pour assurer la permanence des services consulaires aux citoyens canadiens qui sont dans la région? En a-t-il confié le soin aux autorités suisses comme il l'a fait par le passé?

M. MacEachen: Nous avons pressé les Canadiens se trouvant au Liban de quitter le pays. Nous estimons cette mesure nécessaire et nous avons insisté, dans leur propre intérêt. Tous les services consulaires requis par les Canadiens seront assurés, je crois, par l'ambassade de Grande-Bretagne.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): C'est une honte!

* * *

LES FINANCES

LE PROJET D'ASSISTANCE AUX PROVINCES ATLANTIQUES POUR LA MAJORATION DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ— DEMANDE DE PRÉCISION

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle concerne la réponse donnée hier par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui a indiqué, relativement au coût élevé de l'électricité en Nouvelle-Écosse, et surtout à l'Île-du-Prince-Édouard, que les provinces étudiaient encore un certain nombre de propositions et que certaines d'entre elles étaient toujours sur la table. Le ministre des Finances pourrait-il indiquer, en vue de la réunion des

Questions orales

ministres provinciaux des Finances qui se tiendra demain, si on a précisé certaines de ces propositions de façon à laisser savoir aux gouvernements provinciaux quelles formes d'aide financière le gouvernement fédéral pourra leur offrir, et a-t-on établi une distinction entre les mesures à court terme ou provisoires et les mesures à long terme, compte tenu du temps qu'il faudra pour apporter certaines des propositions initialement avancées?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les divers programmes proposés aux provinces devaient s'appliquer sur une période assez longue et permettre finalement d'offrir de l'énergie hydro-électrique ou thermo-nucléaire à un prix plus raisonnable; de fait, la province de l'Île-du-Prince-Édouard est allée de l'avant dans le cas d'un programme et, à cette fin, a installé un câble reliant l'île à la terre ferme.

Quant à la question du financement à court terme de deux sources d'énergie dans ces deux provinces, nous attendons avec impatience des nouvelles des ministres des provinces en cause. Bien sûr, on connaît des ennuis dans d'autres régions du Canada; les consommateurs d'énergie, comme le gaz naturel, situés le long du pipe-line, ont dû accepter des hausses considérables; comme ministre des Finances, je dois avouer que j'hésiterais fort à lancer un vaste programme national de subventions aux consommateurs d'énergie, en général.

M. MacDonald (Egmont): Après ce que vient de dire le ministre, pourrait-il nous dire maintenant si le gouvernement fédéral a pris une décision, ou nous l'annoncer demain, concernant l'écart qui sera toléré, compte tenu des autres programmes destinés à niveler les difficultés créées? Sachant que c'est en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard que le coût de l'électricité est le plus élevé dans le pays, le ministre est-il prêt à se prononcer sur l'écart que tolérera le gouvernement fédéral?

M. MacDonald (Rosedale): Le député veut sans doute parler de l'écart du coût de l'énergie entre le reste du Canada et les deux provinces mentionnées. Je ne compte pas faire une telle déclaration, même si j'espère que les deux ministres examineront en détail la situation qui existe dans ces provinces et que les ministres des autres provinces me feront savoir s'il y a lieu d'affecter des fonds nationaux à cette fin.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES NÉGOCIATIONS CANADO-BRITANNIQUES AU SUJET DES PENSIONNÉS DOMICILIÉS AU CANADA—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Gilbert Parent (St. Catharines): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que de nombreux citoyens britanniques vivant au Canada reçoivent d'Angleterre l'équivalent de la pension de vieillesse, que ces retraites ne sont pas indexées et que depuis six mois elles ont perdu environ 30 dollars par mois en pouvoir d'achat, le ministre peut-il dire à la Chambre si les négociations avec le Royaume-Uni font des progrès et si l'on peut compter sur des mesures pour redresser cette situation?